

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

LANGUES MODERNES

CE1D 2017

RÉSULTATS

INTRODUCTION

Les résultats pour chaque discipline de l'épreuve externe commune en lien avec l'octroi du CE1D de juin 2017 sont définitifs. Les disciplines concernées actuellement sont le français, les mathématiques, les sciences et les langues modernes.

Cette épreuve est obligatoire pour tous les élèves inscrits en :

- 2^e année commune et 2^e année complémentaire de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;
- 3^e année de différenciation et d'orientation.

Cette épreuve est également accessible aux élèves de :

- 2^e ou 3^e phase de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Le seuil de réussite pour chaque discipline est fixé à 50 % des points. En cas de réussite à l'une des disciplines, le conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise des socles de compétences pour la discipline concernée.

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Cette publication vise à présenter les résultats des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les langues modernes. Ces résultats globaux et plus spécifiques sont calculés de la même façon que ceux figurant dans les grilles d'encodage de chaque classe.

En plus des résultats de l'épreuve, ce document présente les réponses à un questionnaire adressé aux enseignants afin d'évaluer l'organisation de l'épreuve et sa perception.

langues modernes

RÉSULTATS GLOBAUX

Les chiffres exposés portent sur 93,64 % des élèves pour lesquels l'administration a pu collecter les résultats. La majorité des résultats manquants est le fait d'écoles qui n'ont pas envoyé les résultats de tous les élèves ou pour toutes les matières.

En juin 2017, 54,3 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ont réussi l'épreuve de langues modernes.

Les tableaux ci-dessous reprennent les statistiques de participation et les différents scores pour chaque catégorie d'élèves. Les méthodes de calcul des scores sont identiques à celles utilisées dans les grilles d'encodage qui ont été fournies aux écoles. Ces informations apparaissent dans l'onglet « Résultats ».

PARTICIPATION ET RÉUSSITE					
	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Nombre d'élèves	47 164	7 102	46	54 266	
Répartition	86,8 %	13,1 %	0,1 %	99,9 %	
Passation complète ¹	98,3 %	95,2 %	89,1 %	97,9 %	
Réussite²	56,7 %	37,3 %	26,8 %	54,3 %	

¹ Calculé en retirant les élèves absents ou n'ayant pas présenté la totalité de l'épreuve.

² Le taux de réussite est calculé sur la base du nombre d'élèves qui ont présenté l'intégralité de l'épreuve.

langues modernes

DISTRIBUTION DES RÉSULTATS

NÉERLANDAIS

En juin 2017, 54,5 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ayant néerlandais comme seconde langue ont réussi l'épreuve.

PARTICIPATION ET RÉUSSITE

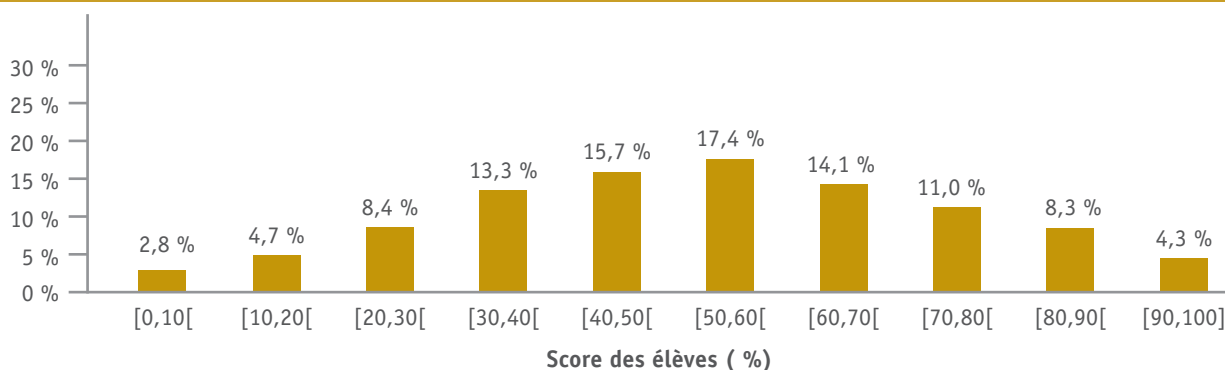
	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Nombre d'élèves	24 267	3 800	20	28 067	
Répartition	86,4 %	13,5 %	0,1 %	99,9 %	
Passation complète ¹	98,5 %	95,8 %	90 %	98,1 %	
Réussite²	57,4 %	35,1 %	0,0 %	54,5 %	

SCORES PAR COMPÉTENCE

	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Audition (30 pts)	50,8 %	40,8 %	32,6 %	49,5 %	
Lecture (20 pts)	53,9 %	42,1 %	37,9 %	52,3 %	
Expression écrite (20 pts)	49,7 %	36,8 %	20,8 %	48 %	
Expression orale (30 pts)	58,8 %	47,3 %	38,3 %	57,3 %	
Total (100 pts)	53,6 %	42,3 %	33 %	52,1 %	

L'histogramme ci-dessous dresse la distribution des scores des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire, pris conjointement. En néerlandais, le score moyen atteint par ces élèves est de 52,1 %. Près de 42,5 % d'entre eux obtiennent un score compris dans l'intervalle [50,80[. Près de 44,9 % ont un score inférieur à 50 % et 12,6 % obtiennent un score supérieur à 80 %.

DISTRIBUTION DU SCORE GLOBAL



Mode de lecture : en juin 2017, 14,1 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ont obtenu un score compris dans l'intervalle [60,70[.

¹ Calculé en retirant les élèves absents ou n'ayant pas présenté la totalité de l'épreuve.

² Le taux de réussite est calculé sur la base du nombre d'élèves qui ont présenté l'intégralité de l'épreuve.

ANGLAIS

En juin 2017, 53,5 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ayant anglais comme seconde langue ont réussi l'épreuve.

PARTICIPATION ET RÉUSSITE

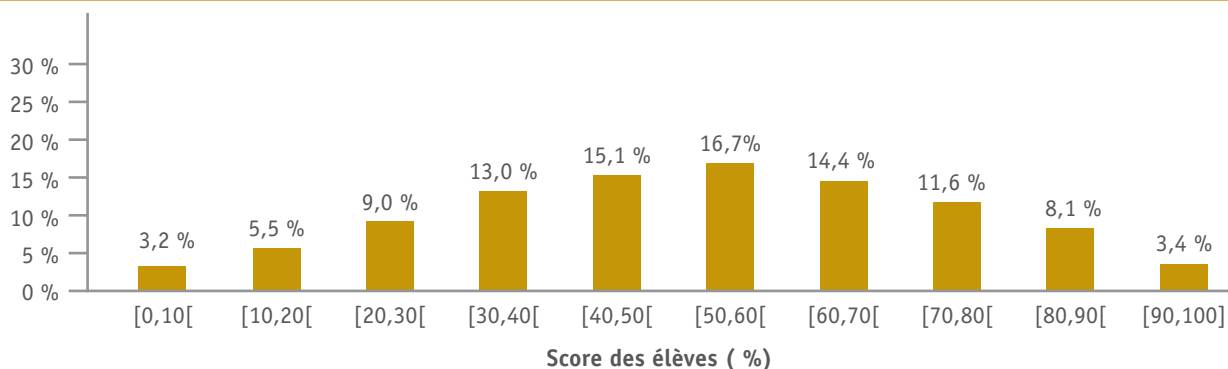
	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Nombre d'élèves	22 111	3 269	26	25 380	
Répartition	87,0 %	12,9 %	0,1 %	99,9 %	
Passation complète ¹	98,0 %	94,4 %	88,5 %	97,6 %	
Réussite²	55,5 %	39,7 %	43,5 %	53,5 %	

SCORES PAR COMPÉTENCE

	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Audition (30 pts)	44,9 %	37,7 %	33,5 %	44,0 %	
Lecture (20 pts)	58,3 %	50,5 %	49,2 %	57,3 %	
Expression écrite (20 pts)	49,0 %	37,6 %	35,4 %	47,6 %	
Expression orale (30 pts)	57,9 %	50,3 %	45,5 %	54,1 %	
Total (100 pts)	52,3 %	44,0 %	40,6 %	51,3 %	

L'histogramme ci-dessous dresse la distribution des scores des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire, pris conjointement. En anglais, le score moyen atteint par ces élèves s'élève à 51,3 %. Près de 42,7 % d'entre eux obtiennent un score compris dans l'intervalle [50,80[. Près de 45,8 % ont un score inférieur à 50 % et 11,5 % obtiennent un score supérieur à 80 %.

ANGLAIS - RÉPARTITION SCORE PAR DÉCILE (2C/2S)



Mode de lecture : en juin 2017, 14,4 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ont obtenu un score compris dans l'intervalle [60,70[.

¹ Calculé en retirant les élèves absents ou n'ayant pas présenté la totalité de l'épreuve.

² Le taux de réussite est calculé sur la base du nombre d'élèves qui ont présenté l'intégralité de l'épreuve.

ALLEMAND

En juin 2017, 69,5 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ayant allemand comme seconde langue ont réussi l'épreuve.

PARTICIPATION ET RÉUSSITE

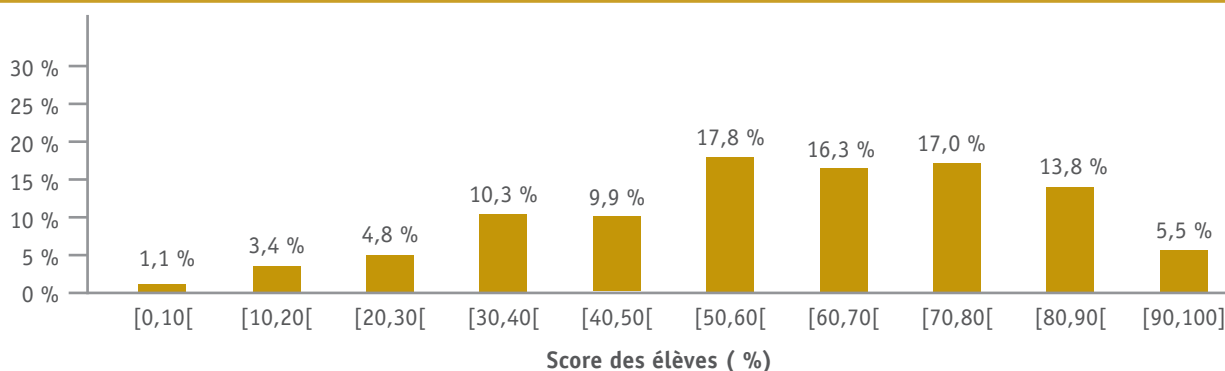
	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Nombre d'élèves	786	33	—	819	
Répartition	96,0 %	4,0%	—	100 %	
Passation complète ¹	99,6 %	100 %	—	99,6 %	
Réussite²	70,4 %	48,5 %		69,5 %	

SCORES PAR COMPÉTENCE

	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Audition (30 pts)	53,8 %	49,2 %	—	53,6 %	
Lecture (20 pts)	58,3 %	44,2 %	—	57,7 %	
Expression écrite (20 pts)	56,6 %	40,5 %	—	56 %	
Expression orale (30 pts)	68,7 %	58,4 %	—	68,3 %	
Total (100 pts)	59,7%	49,2%		59,3%	

L'histogramme ci-dessous dresse la distribution des scores des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire, pris conjointement. En allemand, le score moyen atteint par ces élèves s'élève à 59,3 %. Près de 51,1 % d'entre eux obtiennent un score compris dans l'intervalle [50,80[. Près de 29,5 % ont un score inférieur à 50 % et 19,3 % obtiennent un score supérieur à 80 %.

ALLEMAND - RÉPARTITION SCORE PAR DÉCILE (2C/2S)



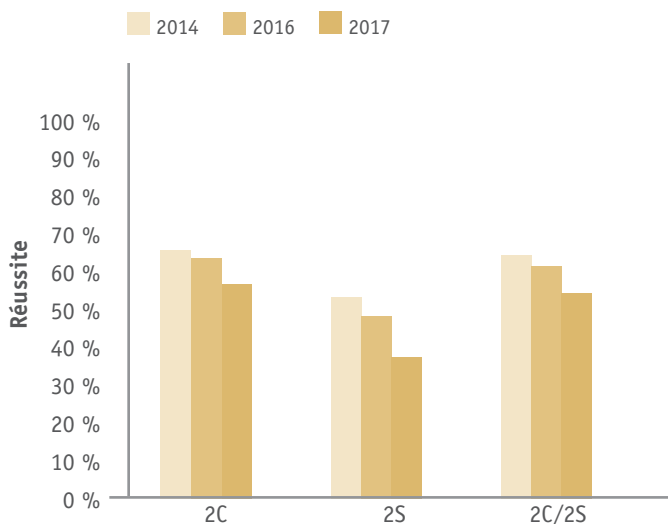
Mode de lecture : en juin 2017, 16,3 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ont obtenu un score compris dans l'intervalle [60,70[.

¹ Calculé en retirant les élèves absents ou n'ayant pas présenté la totalité de l'épreuve.

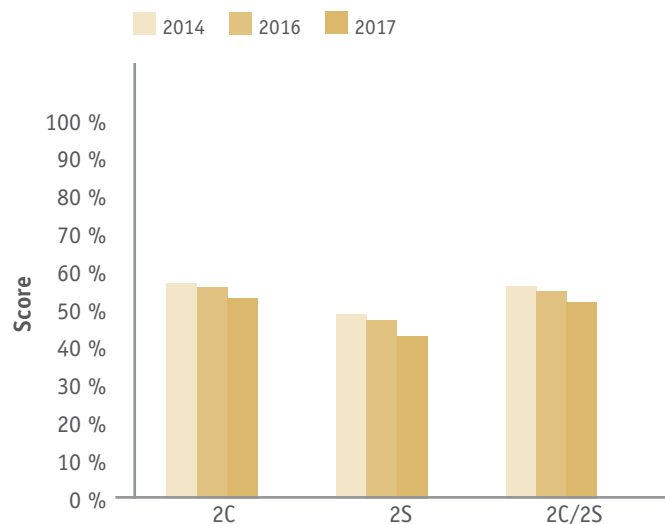
² Le taux de réussite est calculé sur la base du nombre d'élèves qui ont présenté l'intégralité de l'épreuve.

Les tableaux ci-dessous recensent les taux de réussite et les scores moyens pour l'épreuve de langues modernes entre juin 2014 et juin 2017.

	RÉUSSITE			SCORES		
	2C	2S	2C/2S	2C	2S	2C/2S
2014	65,8 %	51,3 %	64,3 %	57,1 %	48,7 %	56,2 %
2015	-	-	-	-	-	-
2016	63,5 %	48,2 %	61,6 %	55,9 %	47,1 %	54,9 %
2017	56,7 %	37,3 %	54,3 %	53,1 %	43,1 %	51,9 %



Mode de lecture : en juin 2014, 65,8 % des élèves de 2^e commune (2C) réussissent l'épreuve de langues modernes. Ils ne sont que 63,5 % en 2016.



Mode de lecture : en juin 2016, le score moyen des élèves de 2^e complémentaire (2S) est de 47,1 % en langues modernes. Ce score est de 43,1 % en 2017.

Le Service général du Pilotage du Système éducatif a décidé de ré-initier la réalisation de questionnaires « bilan ». Ces questionnaires, diffusés à l'issue des épreuves externes communes de juin 2017, visaient à associer les enseignants au bilan de celles-ci, dans le double objectif d'améliorer leur organisation et de développer la communication entre le groupe de travail qui conçoit les épreuves et les enseignants.

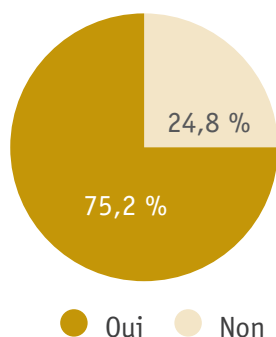
Le questionnaire consacré à l'épreuve CE1D langues modernes a fait l'objet de 238 réponses.

Vous trouverez ci-dessous les principaux résultats de cette enquête.

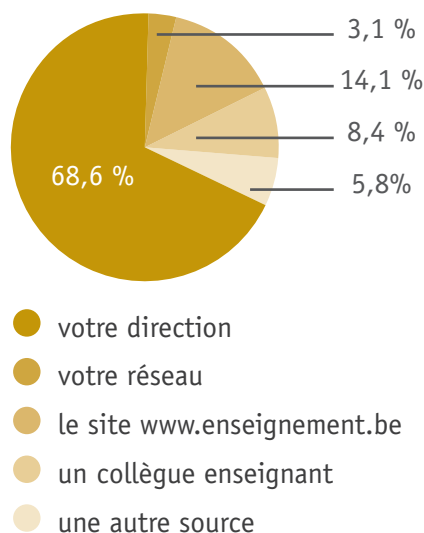
COMMUNICATION DES INFORMATIONS

Les grilles d'évaluation de l'épreuve de juin 2017 ont été mises en ligne sur le site *www.enseignement.be* en avril 2017 pour que les enseignants puissent se familiariser avec les critères d'évaluation et la pondération.

En avez-vous été informé(e) ?

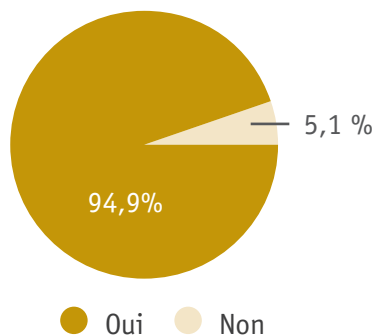


Si oui, quelle a été votre source d'information sur la mise en ligne des grilles ?

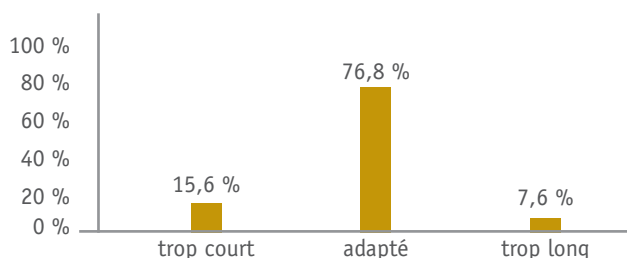


LA PASSATION

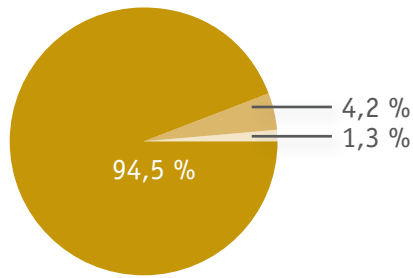
Les consignes de passation étaient-elles explicites ?



Le temps prévu pour la passation (4 périodes) était :



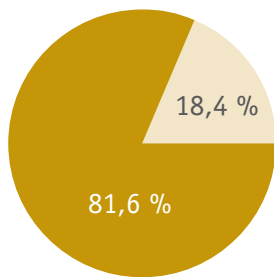
Quel support avez-vous utilisé pour la tâche d'écoute ?



● le CD ● la clé USB ● un autre support

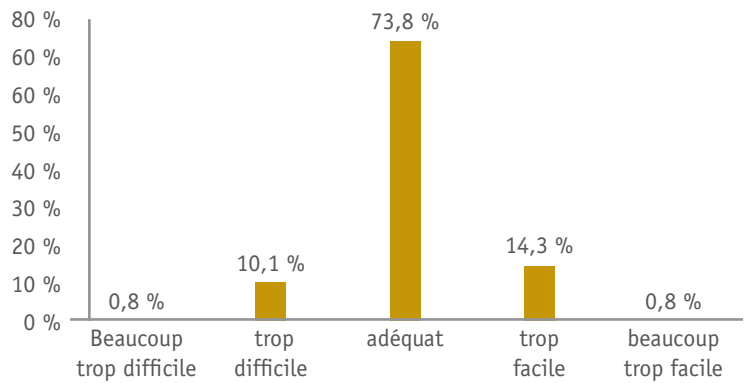
LE CONTENU DE L'ÉPREUVE

La formulation des consignes/questions vous a-t-elle paru claire ?



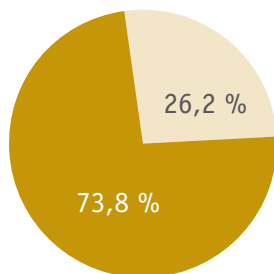
● Oui ● Non

Comment estimez-vous le degré de difficulté des consignes/questions ?



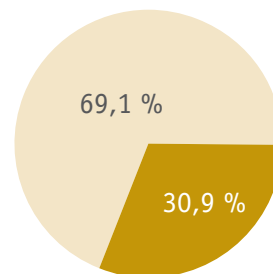
LA CORRECTION

Le guide de correction vous a-t-il paru clair ?



● Oui ● Non

Avez-vous corrigé les épreuves de manière collective ?

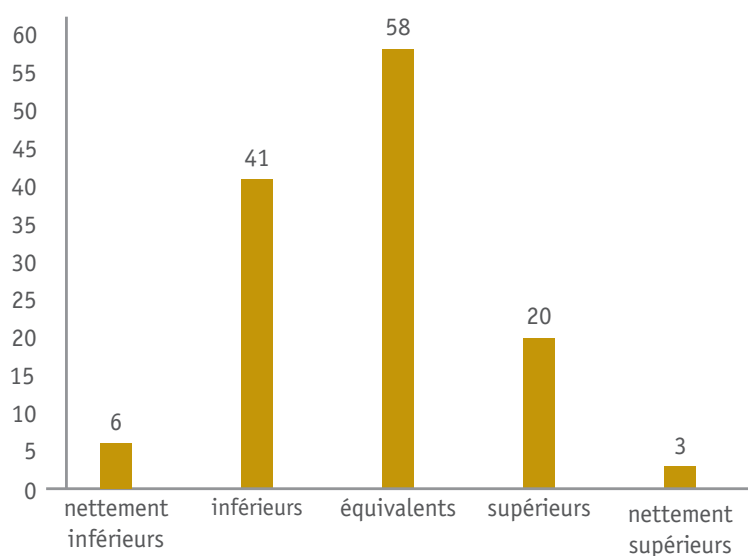


● Oui ● Non

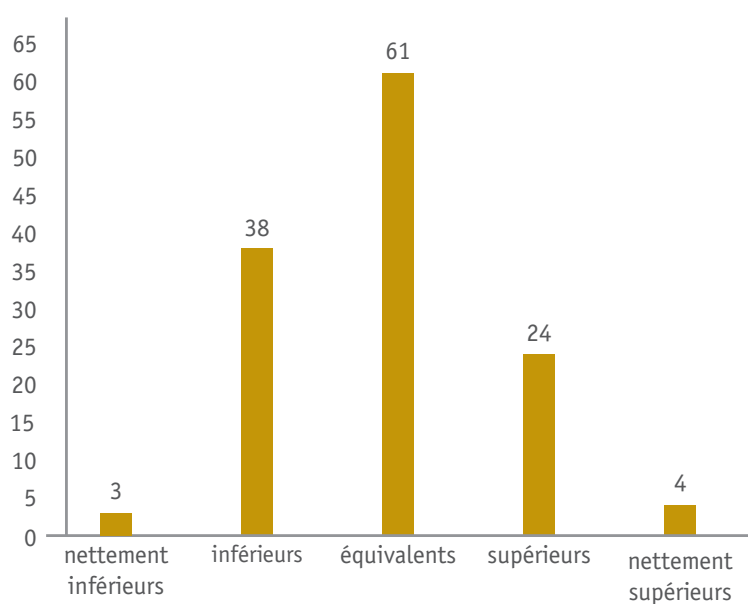
LES RÉSULTATS

Les résultats de vos élèves à l'épreuve commune par rapport aux résultats obtenus pendant l'année sont :

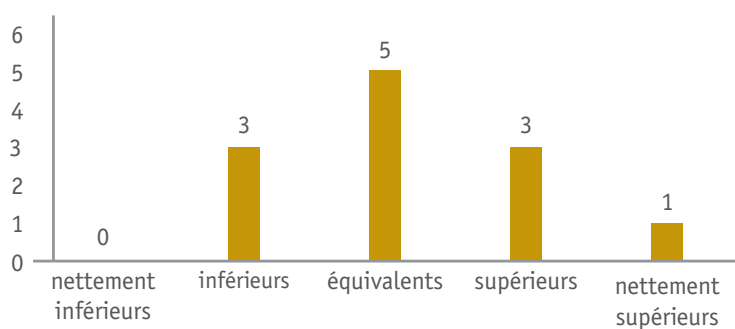
NÉERLANDAIS



ANGLAIS



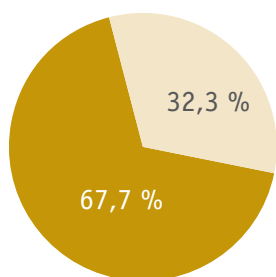
ALLEMAND



Mode de lecture : 5 des enseignants d'allemand qui ont répondu au questionnaire constatent que les résultats de leurs élèves sont équivalents à ceux obtenus pendant l'année.

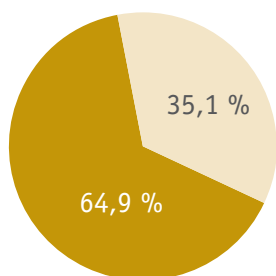
LE BILAN DES COMPÉTENCES

Avez-vous utilisé ce bilan de compétences pour préparer ou participer au conseil de classe ?



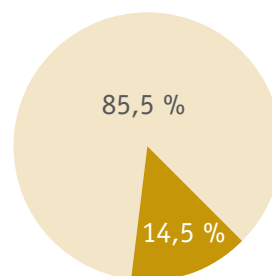
● Oui ● Non

Ce document est-il transmis aux parents ?



● Oui ● Non

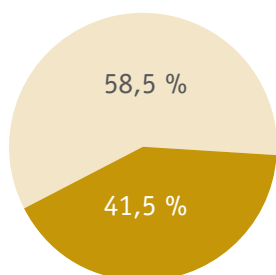
Ce document est-il transmis aux enseignants de l'année suivante ?



● Oui ● Non

LES ADAPTATIONS

Certains de vos élèves ont-ils bénéficié d'une épreuve adaptée ?



● Oui ● Non

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Pilotage du Système éducatif
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000
Graphisme : Sophie Jeddi - sophie.jeddi@cfwb.be
MAI 2018
Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 / 19 199
courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française »
visée à l'article 2 de la Constitution